

COLLOQUE SUR LES MONTÉRÉGIENNES
MOT DE REMERCIEMENT DE MONSIEUR MICHEL GILBERT
LORS DE LA FERMETURE DU COLLOQUE TENU LE 23 MAI 2008

Mme Helen Fotopulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et membre du Comité exécutif de la Ville de Montréal responsable de l'environnement, des parcs, des espaces verts et bleus , du Mont-Royal et de la condition féminine, incluant évidemment les travaux de la Table de concertation du Mont-Royal ;

Monsieur Claude Corbo, Président du comité organisateur du colloque et Président de la Table de concertation du Mont-Royal ;

Mesdames et messieurs les Maires et conseillers présents à ce colloque ;

Mesdames et messieurs les représentants du gouvernement du Québec ;

Mesdames et messieurs qui avez participé aujourd'hui au colloque sur les montérégiennes et leurs corridors naturels.



Il m'a fait grand plaisir, comme membre du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et Maire de Mont-Saint-Hilaire, de participer à ce colloque sur les collines Montérégiennes et leurs corridors naturels. La CMM a accepté spontanément de s'associer à la Table de concertation du Mont-Royal pour l'organisation de ce colloque. Je remercie particulièrement Madame Helen Fotopulos et Monsieur Claude Corbo d'avoir pris cette initiative au nom de la Table de concertation. Je vous remercie tous de votre participation.

Mon intérêt pour ce colloque sur les Montérégiennes repose évidemment sur des valeurs écologiques partagées par nous tous. Mais il y a plus. Depuis des années nous travaillons en étroite coopération avec l'Université McGill, le Centre de la nature mont Saint-Hilaire, Conservation nature Canada à l'harmonisation du mont Saint-Hilaire avec le milieu urbain qui l'entoure. Vous savez que collectivement nous jouissons d'un héritage exceptionnel, plus de 1000 hectares du mont Saint-Hilaire ont été préservés de l'envahissement par le Brigadier Gault, qui l'a cédé, il y a 50 ans cette année, à l'université McGill. Le mont Saint-Hilaire a été consacré Réserve de la Biosphère il y a 30 ans cette année. Cet héritage est un départ. Nous travaillons en harmonie avec le Centre de la nature à l'optimisation du mont Saint-Hilaire. Nous agrandissons ce territoire par des dons de terrains. Nous protégeons le périmètre de la montagne par une réglementation sévère et par des interventions de valorisation d'espaces qui étaient menacés. Nous favorisons la conservation de corridors naturels afin d'éviter que le mont Saint-Hilaire soit condamné à devenir un îlot isolé et devienne ainsi menacé d'étouffement.

À la lumière de ce qui précède, mon intérêt pour ce colloque devient de l'enthousiasme et une conviction que chacun de nous doit jouer un rôle pour que les valeurs défendues aujourd'hui donnent lieu à des décisions productives. Je reviendrai sur le sujet.

Les Montérégiennes et leurs corridors naturels constituent une valeur identitaire importante pour la population qui y habite. Elles enrichissent au quotidien la qualité de vie de centaines de milliers de citoyens ; qu'ils soient amateurs de la nature, de plein air, d'activités culturelles ou scientifiques, ou simplement stimulés par les paysages. Les Montérégiennes ont un rayonnement pan québécois. Les Montérégiennes constituent un lieu privilégié d'équilibre de la faune et de la flore en plus de leur effet modérateur sur la pollution.

Le thème du colloque « *Les Montérégiennes - Un avenir commun* » résume bien ce qui se dégage de notre rencontre d'aujourd'hui, à savoir un partage des informations sur les enjeux et les moyens dont nous disposons pour la protection et la mise en valeur des Montérégiennes et de leurs corridors naturels. S'il y a un sentiment partagé par tous aujourd'hui, c'est bien le fait qu'au-delà de nos préoccupations locales pour une Montérégienne, en particulier, nous souhaitons que ces préoccupations s'étendent à toutes les Montérégiennes. Les résultats du colloque, à ce chapitre, sont tangibles. Il faut que ce soit une base de départ et d'essor.

La Déclaration convenue aujourd'hui par les participants au colloque consacre les Montérégiennes comme « patrimoine collectif naturel et culturel pour l'ensemble des Québécois ». Ce patrimoine, nous avons la responsabilité et le devoir de le protéger et de le

mettre en valeur comme héritage essentiel aux générations futures. Je souligne d'ailleurs ici que la contribution financière de la CMM à l'organisation du colloque permettra notamment la production d'outils pédagogiques s'adressant aux élèves du premier cycle et du secondaire. Il est important de sensibiliser les jeunes dès maintenant à la protection de l'environnement et aux sciences s'y rapportant. Je remercie d'ailleurs à cet effet, monsieur Robert Sorel ainsi que l'équipe du Département de géographie et de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal qui œuvrent à la préparation de ces documents pédagogiques.

Je souligne que le site internet de la CMM <http://monteregiennes.cmm.qc.ca> hébergera dès aujourd'hui les présentations et actes du colloque et prochainement les documents pédagogiques qui seront préparés.

La Déclaration convenue aujourd'hui reflète une vision commune de l'avenir des Montérégiennes et de leurs corridors naturels. C'est cette vision qui devrait guider les intervenants concernés dans leurs décisions. Le défi est grand. En effet les décisions impliquent des paliers décisionnels locaux et régionaux. À ce titre, nous devons nous réjouir du fait que les quatre (4) CRÉ (Conférence régionale des élus) concernées par les Montérégiennes, en collaboration avec la CMM, sont en voie de constituer un comité de travail visant l'adoption d'un plan d'actions commun traitant des Montérégiennes et de leurs corridors naturels. Je remercie d'ailleurs à cet effet les représentants administratifs des CRÉ Montérégie-Est, Longueuil, Estrie et Montréal ainsi que la CMM qui acceptent d'unir leurs efforts. À cet égard, il est souhaitable que les ministères concernés, à savoir le MDDEP et le

MAMR, accompagnent ce comité de travail dans sa démarche en vue de l'adoption d'un plan d'actions.

Je souhaite que dans un avenir prochain nous nous réunissions à nouveau pour faire le point sur l'évolution de ce dossier crucial pour l'avenir des Montérégiennes. À cette fin, Mont-Saint-Hilaire serait honorée d'accueillir cette rencontre.

Tout comme vous, qui déjà oeuvrez à la protection des Montérégiennes, je souhaite que le partage des connaissances, la sensibilisation à la richesse qu'offre ce patrimoine collectif unique, ainsi que la concertation des intervenants concernés faciliteront la mise en place des instruments propices à la protection et à l'optimisation écologique de l'ensemble des montérégiennes, dans le respect des particularités de chacune.

J'applaudis de nouveau la volonté de synergie des 4 CRÉ et de la CMM, en collaboration avec les ministères concernés, en vue de l'élaboration d'un plan d'actions pour la protection et la mise en valeur des Montérégiennes et de leurs corridors naturels, afin que nous soyons fiers de l'héritage laissé à nos descendants.

Merci bien de votre attention,

Michel Gilbert

Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et
Membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal.